

Promouvoir la « recherche scientifique intégrée » dans le champ social : une nécessité pour sortir l'appareil de formation en travail social de l'hétéronomie¹

Manuel Boucher²

L'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS), comme son nom l'indique, regroupe des chercheurs impliqués dans le champ social. En effet, cette association s'est créée en 2006 pour, d'une part, favoriser le développement de la « recherche scientifique » dans cet espace et, d'autre part, pour faire reconnaître la nécessité de créer des postes de chercheurs professionnels dans ce champ.

Créée par des chercheurs professionnels, l'ACOFIS milite en effet pour qu'il existe un espace de « recherche scientifique » intégrée dans le champ social, en particulier dans l'appareil de formation en travail social et que cet espace, bien au-delà de la seule sphère sociale, soit également reconnu par la « communauté scientifique ».

Dans la pratique, l'ACOFIS constitue donc un réseau de chercheurs qui, à la fois, s'organisent pour coproduire l'espace scientifique en sciences sociales, notamment sur les questions liées à l'intervention sociale et à ses enjeux ; et par ailleurs ces chercheurs valorisent les résultats de recherche lors de séminaires réguliers et de colloques scientifiques au sein desquels, avec les acteurs sociaux, ils échangent et confrontent leurs idées, leurs problématiques, leurs thématiques et leurs méthodologies de recherche. En fait, pour les membres de l'ACOFIS, la production de la recherche et sa valorisation par des chercheurs engagés dans le champ de l'intervention sociale est une condition nécessaire pour que cet espace, encore très hétérogène, puisse sortir de « l'hétéronomie ».

Néanmoins, pour construire et développer un « espace scientifique intégrée » et autonome au sein de l'appareil de formation en travail social, aujourd'hui, en pleine transformation, nous pensons qu'il est indispensable de réunir plusieurs conditions. C'est donc la présentation de ces conditions mais aussi de quelques précautions qui feront le cœur de ce texte.

¹ Ce texte a été communiqué lors de la conférence : « Savoirs professionnels, hautes écoles, universités : quelle légitimité pour la recherche en/dans/sur le travail social » organisée au CNAM (Paris), le 14 octobre 2011. Ce texte doit également être publié, en 2012, dans un numéro spécial de la revue FORUM portant sur cette journée.

² Sociologue, Président de l'ACOFIS.

Faire de la recherche nécessite des moyens spécifiques humains et économiques suffisants.

Pour produire de la connaissance scientifique, identifiée comme telle et donc mise en débat par d'autres scientifiques, le développement de la recherche dans le champ social, notamment dans les centres de formation, nécessite de mettre en place une démarche volontariste associée à la création de laboratoires de recherche intégrés à ces centres et composés de chercheurs professionnels dont les activités principales sont dédiées à un travail de recherche et à sa valorisation (conférences, séminaires, cours, publications...). Dans la pratique, cela signifie alors que les chercheurs disposent de suffisamment de temps pour construire des protocoles de recherche, fondamentale ou appliquée, répondre à des appels d'offre, produire des résultats scientifiques et les médiatiser.

Aussi pensons-nous que pour construire de réels espaces de production de la recherche dans les centres de formation nécessite d'abord de mobiliser les chercheurs professionnels eux-mêmes. C'est, en effet, à cette seule condition que ces derniers pourront construire, à l'échelle régionale, interrégionale et internationale des espaces de travail, d'échange et de partenariat avec les mondes académique et professionnel indispensables à l'activité scientifique.

Dans cette optique, la création récente de « pôles ressources » (appel à projet de la DGAS/DGCS lancé le 6 mars 2008), constitue une incitation sans précédent pour rassembler, à la fois les producteurs de la recherche, les acteurs de l'intervention sociale et les formateurs afin de constituer un milieu porteur qui favorise la valorisation des productions intellectuelles, des innovations pédagogiques et des rencontres sur des centres d'intérêts partagés entre ces différents acteurs.

Mais faute de promouvoir, parallèlement, les conditions de production de la recherche par des chercheurs qualifiés, cette initiative n'est pas exempte de risques importants pouvant se révéler contre-productive pour le développement de la recherche scientifique au sein de l'appareil de formation en travail social. Par exemple, l'appel à projet de la DGCS ne fait pas de distinction entre « l'ingénierie sociale » et la « recherche scientifique » et reste muet sur l'externalisation des projets de recherche qui, pourtant, pourraient être portés par des laboratoires ou des centres intégrés aux centres de formations. Il ne distingue pas non plus des projets qui constituent des « pôles de communication » des activités propres au champ social (formation, documentation, études...) dans une région, avec des laboratoires ou des centres de recherche.

Ainsi, nous soutenons que, si les établissements de formation veulent être reconnus comme des espaces de production et de valorisation de recherches scientifiques, ce qui est nécessaire dans le cadre des futures Hautes écoles professionnelles, ceux-ci doivent s'organiser pour favoriser le développement d'une recherche « d'excellence » produite par des chercheurs professionnels reconnus par la « communauté scientifique », ce qui est d'ailleurs également indispensable à l'élaboration d'un réel rapport partenarial avec l'université et le monde de la recherche académique.

Dans cette perspective, il nous apparaît donc essentiel que les instituts de formation en travail social, au-delà des déclarations d'intention, revendiquent (ou se dotent) des moyens financiers et humains pour produire de la recherche scientifique, d'une part : en favorisant la visibilité de chercheurs professionnels reconnus par d'autres chercheurs agissant dans des sphères traditionnellement considérées comme plus académiques par la qualité des travaux scientifiques qu'ils publient et d'autre part, par une clarification du statut des chercheurs et de la recherche dans leurs établissements.

En effet, sans aucun jugement de valeur de notre part, il nous apparaît essentiel de distinguer le travail de recherche et sa production, mis en œuvre par des professionnels de la recherche et celui de la formation développé par des pédagogues qualifiés (cela n'empêche pas qu'au cours de leur vie professionnelle des formateurs deviennent des chercheurs et vice versa). Cette distinction identitaire est une condition sine qua non pour favoriser de réelles coopérations entre ces acteurs.

Ne pas confondre la recherche avec l'ingénierie sociale

Pour nous, la démarche heuristique menée par des acteurs du champ social ou des formateurs (analyse des pratiques, réflexion intense des enjeux pédagogiques, de l'innovation et du sens du travail social) constitue un intérêt certain pour développer les pratiques inventives mais ne peut se confondre avec la recherche produite par des chercheurs professionnels.

Effectivement, la recherche se définit, notamment, par la mise en œuvre de programmes de recherche menés par des scientifiques formés à la recherche d'un point de vue méthodologique, conceptuel et déontologique. Néanmoins, nous considérons également que les scientifiques situés

dans le champ social ont une responsabilité particulière, autrement dit, ceux-ci doivent être en mesure de « vulgariser » leurs travaux pour qu'ils puissent être appropriés et mobilisés par des acteurs sociaux engagés dans un travail d'émancipation avec des individus et des groupes. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'opposer les démarches heuristiques (ingénierie sociale ou de formation) menées par des acteurs sociaux et des formateurs et des démarches scientifiques mises en œuvre par des chercheurs. Ces deux démarches ont, l'une et l'autre, leur légitimité dans le champ social ; cependant, elles ne devraient pas être confondues sous peine de délégitimer l'une et l'autre³.

Le travail social, une « science » ou une « composante académique » ?

Dans cette optique, nous ne partageons également pas ce point de vue selon lequel il existerait une « recherche » ou une « science en travail social » dotée d'un corpus théorique et d'une méthodologie ad hoc. En effet, le travail social professionnel est d'abord un choix de société. Il est le fruit d'une volonté politique cherchant à réguler et combattre les inégalités. Cette volonté prend alors la forme d'un ensemble d'activités sociales conduites par des personnes qualifiées (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs techniques, conseillers en économie sociale et familiale...) combinant des compétences professionnelles (connaissances, rigueur, efficacité, responsabilité, créativité...) avec des valeurs humaines (respect de l'individu considéré comme un acteur capable de transformation), démocratiques et républicaines (croyance en des actions de solidarité et de justice sociale facteurs de changement social). Dans la pratique, les travailleurs sociaux agissent dans le cadre d'une mission autorisée et/ou prévue par la loi, au sein de structures publiques ou associatives, en faveur de personnes ou de groupes en difficulté, afin de contribuer avec eux à la résolution de leurs problèmes.

A partir de cette définition, il apparaît donc que considérer le travail social comme une « discipline scientifique » est une impasse.

En effet, sans faire une thèse de « philosophie des sciences », pour faire court, la « science » (latin *scientia*, « connaissance ») peut être entendue comme la connaissance relative et momentanée⁴ de

³ Cf. Michel Chauvière, *L'intelligence sociale en danger. Chemins de résistance et propositions*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2011.

⁴ La « réfutabilité d'un principe général, d'une « loi fondamentale » ou d'un « paradigme » (modèle de pensée dans des disciplines scientifiques) fait partie de la rigueur scientifique. Selon Karl Popper, la réfutabilité peut même définir le

phénomènes associés à des « principes généraux » (« lois » universelles et objectives) eux-mêmes construits et vérifiables grâce à la mobilisation de méthodes expérimentales rigoureuses. Dans cette perspective, la science est donc associée à trois processus fondamentaux : l'observation, l'expérimentation et la définition de « lois » d'une valeur universelle. Ainsi, une « dynamique scientifique » se produit lorsqu'il existe une articulation entre des processus d'observation et d'expérimentation puis l'élaboration de « modèles explicatifs » à partir de ces observations.

Plus précisément, l'objectif de la science est d'abord de produire des « connaissances » tandis que dans les sociétés contemporaines, l'objectif du travail social est avant tout de pallier les mutations de la « solidarité mécanique »⁵ en participant à la production de la « solidarité organique »⁶ nécessaire au maintien du lien social.

Par conséquent, si le travail social peut être un « objet d'étude » des sciences humaines, il ne peut certainement pas incarner une « science ».

Dans la pratique, les producteurs de sciences humaines se demandent comment peut-on expliquer certains phénomènes sociaux, autrement dit, ils tentent d'apporter des réponses explicatives à ces phénomènes alors que les acteurs sociaux, comme nous l'avons déjà dit, à partir de compétences professionnelles (dont des connaissances scientifiques) et de valeurs spécifiques (humanistes et démocratiques) et de questionnements multiples tentent d'apporter des solutions aux différents problèmes sociaux pouvant mettre en péril le tissu social.

Pour autant, loin de nous l'idée d'opposer ces deux figures. En effet, d'un côté, les scientifiques ont souvent un grand intérêt à ce que leurs résultats se confrontent à la réalité et à des applications fonctionnelles et de l'autre, les acteurs sociaux ont aussi besoin de s'appuyer sur des connaissances scientifiques pour mieux agir. Ainsi, la construction d'espaces de rencontre entre les acteurs de sciences et ceux du travail social sont importants (et c'est sans doute là que réside l'intérêt pour les pôles ressources). En effet, les résultats de recherche sur le travail social et ses

caractère scientifique d'une théorie.

⁵ La « solidarité mécanique » est une notion introduite par Émile Durkheim dans *De la division du travail social* (1893). Elle décrit un type de relation sociale caractéristique de la « société traditionnelle », tandis que la « solidarité organique » se retrouve bien davantage dans les sociétés dites modernes. La solidarité mécanique résulte de la proximité. Les individus vivent ensemble dans des communautés. Le poids du groupe est très important (famille, travail). Ils partagent des valeurs communes très fortes : la conscience collective est élevée et aucun écart à la norme n'est toléré car, en remettant en cause la conscience collective, c'est la cohésion sociale dans son ensemble qui peut être mise en question. Les membres de la société sont peu spécialisés et peu différenciables par leurs fonctions, il y a une très faible division du travail.

⁶ Au sein de la « solidarité organique », la cohésion sociale est fondée sur la différenciation et sur l'interdépendance des individus entre eux que favorise la division du travail.

enjeux peuvent utilement influencer la production, sans cesse renouvelée, du champ social.

En outre, les acteurs scientifiques et les acteurs sociaux ont des points communs. En effet, certains scientifiques et des acteurs sociaux sont des créateurs, des innovateurs, voire des « rêveurs efficaces » faisant preuve de trésors d'imagination pour faire avancer leurs projets scientifiques ou d'intervention sociale. Néanmoins, au même titre que les rêves des acteurs sociaux ne doivent pas masquer la réalité des problèmes sociaux qu'ils ont à affronter, les rêves des producteurs de connaissances ne doivent pas gommer les exigences d'une méthodologie scientifique.

La « recherche en travail social » : un objet d'étude de l'« agnotologie » ?

Selon des historiens de la science (notamment Robert Proctor de l'université de Stanford), l'« agnotologie » est la science de l'ignorance. En effet, si l'« agnotologie » a pour objet d'étude, l'ignorance elle-même, elle étudie également les moyens mis en œuvre pour la produire, la préserver et la propager. Dans cette perspective, nous pouvons alors nous demander si dans le champ social, l'adoption, par une fraction de ses acteurs, de la notion de « *recherche en travail social* » ne participe pas, souvent à leur insu, à l'entretien de processus « agnotologiques » contre productifs pour le développement de la science.

Par exemple, entretenir le flou entre « recherche scientifique » et « ingénierie sociale » ou défendre l'idée qu'il existerait une recherche propre au travail social et nécessairement « appliquée » peut, en effet, retarder les investissements nécessaires à l'organisation de la recherche scientifique dans le champ social. Le slogan des « néo-créationnistes » américains n'est-il pas : « *Enseignez la controverse !* »⁷

D'ailleurs, cette appellation « recherche en travail social », au-delà de quelques acteurs du champ social ; est aussi largement propagé par des médias et des revues spécialisées qui, pensent-ils, par mesure d'objectivité notamment, opposent presque systématiquement deux points de vue contradictoires, en l'occurrence celui de la « recherche en travail social » et celui de la « recherche en sciences sociales ». Or, dans certains cas, comme le rappellent des historiens de la science, « ne pas choisir, c'est précisément faire un choix ! ».

⁷ Cf. Stéphane Foucart, « L'ignorance : des recettes pour la produire, l'entretenir, la diffuser » in *Le Monde* du 4 juin 2011, p. 16.

Ainsi, l'utilisation récurrente du terme « recherche en travail » n'est pas anodine et a des répercussions sur la marginalisation relative des recherches effectuées sur l'intervention sociale au sein de la « communauté scientifique ».

Le travail social, une « composante académique » ?

Toutefois, si nous affirmons qu'en aucun cas, le travail social peut être confondu avec une « science », autrement dit, un « ensemble de connaissances d'une valeur universelle, caractérisées par un objet et une méthode déterminés, et fondées sur des relations objectives vérifiables », en revanche, à l'instar de plusieurs pays de l'OCDE, nous ne voyons pas d'inconvénients à ce que le travail social puisse représenter une « *composante académique* » au croisement de plusieurs champs disciplinaires (sociologie, psychologie, ethnologie, psychologie sociale...), d'un travail réflexif sur les techniques, les pratiques professionnelles et les références déontologiques lui octroyant une reconnaissance sociale permettant ainsi aux professionnels de maintenir une autonomie vis-à-vis des logiques en contradiction avec les références déontologiques fondamentales des travailleurs sociaux, notamment les logiques sécuritaires et marchandes en plein développement.

Ainsi, concernant le débat sur la création d'un doctorat « professionnel » ou « professionnalisant » en travail social puis, au-delà, de l'hypothétique création d'une future section CNU (conseil national des universités) « travail social », nous pensons qu'à l'instar de ce qui existe déjà dans de nombreux pays du monde (voir l'existence depuis de nombreuses années de l'association internationale des écoles du travail social), à certaines conditions déjà énoncées, la constitution d'un espace académique autonome pourrait être bénéfique.

*

*

*

En définitive, en défendant l'idée qu'il est nécessaire de développer l'existence d'une « recherche scientifique intégrée » au sein de l'appareil de formation en travail social, tout en affirmant que nous ne souhaitons pas participer à l'établissement d'une improbable « recherche en travail social », nous militons pour la mise en œuvre de programmes de recherche exigeants d'un point de vue épistémologique, éthique et politique au sein du champ

social. C'est, en effet, à ces seules conditions que des chercheurs pourront contribuer au développement d'une meilleure compréhension et à une démystification des nouvelles formes de domination, de contrôle social et de réification des personnes en situation de vulnérabilité et ainsi de participer à la transformation sociale et à l'amélioration des capacités de réflexion et d'action de travailleurs sociaux soucieux d'agir pour l'émancipation des individus et des groupes.